

# Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION • N° 456 • 16 DECEMBRE 2024 4 €

## Résister à la privatisation de la foi

Extraits du discours du pape François à Ajaccio en clôture du congrès sur la religiosité populaire en Méditerranée.

Deux mille ans se sont écoulés depuis l'Incarnation du Fils de Dieu, et nombre d'ères et de cultures se sont succédé. À certains moments de l'histoire, la foi chrétienne a éclairé la vie des peuples et de leurs institutions politiques, alors qu'aujourd'hui, surtout dans les pays européens, la question de Dieu semble s'estomper ; et nous nous retrouvons toujours plus indifférents à sa présence et à sa Parole. Il faut cependant être prudent dans l'analyse de ce scénario et ne pas se laisser aller à des considérations hâtives ni à des jugements idéologiques qui opposent parfois, encore aujourd'hui, la culture chrétienne et la culture laïque. C'est une erreur ! [...]

C'est précisément dans ce cadre que nous pouvons saisir la beauté et l'importance de la piété populaire. [...] Lorsque la piété populaire réussit à communiquer la foi chrétienne et les valeurs culturelles d'un peuple, unissant les cœurs et fusionnant une communauté, un fruit important naît qui rejait sur l'ensemble de la société comme sur les relations entre les institutions politiques, sociales et civiles, et l'Église. La foi ne reste pas un fait privé qui s'épuise dans le sanctuaire de la conscience. Nous devons nous méfier de ce développement, je dirais hérétique, de la privatisation de la foi. [...] Si elle entend être pleinement fidèle à elle-même, elle implique un engagement et un témoignage envers tous pour la croissance humaine, le progrès social et la protection de toute la création, sous le signe de la charité. [...]

D'où la nécessité de développer un concept de laïcité qui ne soit pas statique et figé, mais évolutif et dynamique, capable de s'adapter à des situations différentes ou imprévues, et de promouvoir une coopération constante entre les autorités civiles et ecclésiastiques pour le bien de l'ensemble de la communauté, chacune restant dans les limites de ses compétences et de son espace. Benoît XVI l'a affirmé : une saine laïcité signifie « libérer la croyance du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la croyance, en maintenant la nécessaire distance, la claire distinction et l'indispensable collaboration entre les deux. [...] Une telle saine laïcité garantit à la politique d'opérer sans instrumentaliser la religion, et à la religion de vivre librement sans s'alourdir du politique dicté par l'intérêt, et quelquefois peu conforme, voire même contraire, à la croyance. C'est pourquoi la saine laïcité (unité-distinction) est nécessaire, et même indispensable aux deux » (Ecclesia in Medio Oriente, n.29). C'est ce qu'a dit Benoît XVI : une saine laïcité, mais à côté d'une religiosité. Les domaines sont respectés. [...] C'est dans cet entrelacement, sans confusions, que se noue le constant dialogue entre le monde religieux et le monde laïc, entre l'Église et les institutions civiles et politiques. ■

## Agenda

### 25 décembre

NOËL

Nous souhaitons un très saint et joyeux



Noël à tous nos lecteurs et nous remercions spécialement tous ceux qui nous ont fait part cette année encore de leur fidèle amitié par leur générosité.

### 7 janvier

GEORGES BERNANOS ET LE CONFORMISME DE LA BOURGEOISIE

Conférence de Sébastien Lapaque, écrivain et journaliste, dans le cadre du cycle 2024-2025 des Mardis d'Ichtus sur « Les grands écrivains face aux défis contemporains ». 49 rue des Renaudes, Paris 17<sup>e</sup>, 20 h - 22 h. En ligne ou retransmission. Inscriptions pour l'ensemble du cursus sur [ichtus.fr](http://ichtus.fr)

### 31 janvier-2 février

JUBILÉ DU MONDE AGRICOLE

En 2025, le sanctuaire de Paray-le-Monial fête le Jubilé des 350 ans des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie. Organisé par les Journées paysannes et le Sanctuaire de Paray, ce Jubilé coïncide avec l'Année Sainte de 2025, convoquée et ouverte à Rome par le pape François. Paray-le-Monial (71).

[sacrecoeur-paray.org](http://sacrecoeur-paray.org)

### 1<sup>er</sup> février

SALON DE LA LIBERTÉ SCOLAIRE

Cinquième édition de l'événement phare de la Fondation pour l'école. lieu de rencontres pour tous les acteurs de l'éducation qui veulent s'informer, découvrir des initiatives pédagogiques, se former et échanger. Ateliers, conférences, stands, espaces de rencontres... Espace Charenton, 323 bis rue de Charenton, Paris 12<sup>e</sup>.

[libsko.fr](http://libsko.fr)

### ► François Bayrou

Le nouveau Premier ministre est un catholique pratiquant qui affirme une foi jamais ébranlée par le doute. *« J'ai cru tôt et j'ai aimé croire... Je vais à la messe et, dans la vie de tous les jours, je prie... Je n'ai pas changé. Il*

*suffit de lire le Credo, et d'en croire chaque ligne », a-t-il confié à Jean-Yves Boulic, dans son livre *Ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas* (Grasset, 2002). « Ma foi, c'est une chose intime, mais elle est aussi ce qui me pousse à vouloir*

*la justice et la paix pour tous. »* Cela explique sans doute sa défense du financement de l'école catholique lorsqu'il fut ministre de l'Éducation puis son refus du mariage homosexuel. Dans un entretien au *Figaro* (3 mai 2023), il s'est déclaré contre une loi légalisant euthanasie et suicide assisté : *« Nous avons une loi pour accompagner ce passage vers la mort, mais ne faisons pas un service public pour donner la mort... La loi [actuelle] prend en charge humainement les situations les plus critiques. Elle n'est pas appliquée, appliquons-la. »* « L'urgence » est pour lui de « mailler le territoire d'unités de soins palliatifs ». Toutefois le biographe d'Henri IV est aussi très laïc. *« La distinction entre la foi et la loi est fondamentale.... Je suis un chrétien, croyant, pratiquant, défenseur de la laïcité — et je la défends comme citoyen, mais aussi comme croyant. La foi est beaucoup plus à l'aise dans sa maison lorsqu'elle est libérée de l'influence de l'État et réciproquement. Je considère que l'alliance du trône et de l'autel a été une malédiction qui a fait beaucoup de mal. Une partie de l'anticléricalisme vient de là. »* D'où certaines prises de position très laïcardes. Il avait surpris en critiquant avec la gauche la mise en berne des drapeaux lors de la mort de Jean Paul II, jugeant que cette décision « ne correspond pas à la distinction qu'il faut faire entre convictions spirituelles et choix politiques et nationaux ». En 2008, il avait désapprouvé le passage de Benoît XVI à l'Élysée, expliquant : *« j'ai une idée assez simple, c'est qu'il ne faut pas mélanger l'État et la religion. »*



### Église : ressources stables

Les ressources de l'Église en France ont été stables en 2023, selon les données qui viennent d'être publiées : elles ont même augmenté de 0,5 % par rapport à l'année précédente, représentant un montant total de 603 millions d'euros (contre 597 millions d'euros en 2022). La professionnalisation de la collecte de fonds explique cette tendance. Mais le coût des charges courantes sur la même année s'élevait à 792 millions d'euros, soit un déficit de 189 millions d'euros. Les offrandes liées à la liturgie ont atteint 302 millions d'euros, un niveau record en dix ans. Néanmoins, malgré ces hausses, le nombre des donateurs au denier a chuté de 35 % en dix ans et en 2023, 781 423 personnes y ont contribué, contre 813 985 en 2022. Si 48 365 nouveaux donateurs ont donné au denier en 2023, ce la ne suffit pas à combler la perte globale de donateurs, même si celle-ci se ralentit.

### Fin de vie : le pape pour un débat « en vérité »

Le 30 novembre, le pape a reçu une délégation de 150 élus du Var, emmenés par Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon. Il les a interpellés sur le projet de loi sur la fin de vie, qui risque d'être repris dans les prochaines semaines : *« j'ose espérer que, aussi avec votre contribution, le débat sur la question essentielle de la fin de vie puisse se faire en vérité. Il s'agit d'accompagner la vie jusqu'à sa fin naturelle par un développement plus ample des soins palliatifs. Les personnes en fin de vie, vous le savez, ont besoin d'être accompagnées par des soignants fidèles à leur vocation, laquelle est de procurer des soins et du soulagement faute de ne pouvoir toujours guérir. »*

### Les salariés de Bayard contre les catholiques de droite

Le Groupe Bayard, propriété de la congrégation des Augustins de l'Assomption, vient de connaître une crise sociale inhabituelle. Plusieurs décisions prises par le directoire nouvellement présidé par François Morinière ont suscité l'ire d'une partie des salariés (notamment de *La Croix* et des magazines jeunesse) et des syndicats : débrayage, menace de grève, tribune etc. Face à l'ampleur du mouvement, le directoire a aussitôt marche arrière. Bayard était entré dans le tour de table de l'École supérieure de journalisme de Paris aux côtés d'autres groupes de médias dont celui de Bolloré, voisinage jugé inconvenant – la participation sera revendue. Alban du Rostu était recruté comme directeur de la stratégie et du développement, un nouveau poste rendu nécessaire face à une situation financière fragile (perte de 4,8 millions d'euros, chute en un an de 9% de la diffusion papier de *La Croix*...). Mais cet ancien consultant de McKinsey, investisseur chevronné, était l'ancien directeur général du Fonds du Bien Commun créé par l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin, catholique de droite. Profil inacceptable par certains salariés de Bayard. *« Pas de réacs dans nos rédacs, pas de fachos dans nos locaux »,* ont crié 200 à 300 salariés devant le site de Bayard à Montrouge.

Alban du Rostu a préféré se retirer d'un groupe aussi hostile et déclaré à *L'Express* : « *Je n'imaginai pas que ce serait dans un groupe chrétien qu'on me reprocherait d'être chrétien, et dans un groupe qui s'adresse à toute la population qu'on me reprocherait d'avoir travaillé avec un entrepreneur de droite. Être évincé d'un poste contre ma volonté, après un long processus de sélection, la signature d'un contrat de travail et sous la pression de syndicats et d'équipes qui refusent de me rencontrer au prétexte qu'on m'impute les opinions d'autres personnes, n'est-ce pas là de la discrimination ? [...] Jamais je n'aurais pu imaginer que ce soit dans un groupe portant haut les valeurs de tolérance et d'ouverture que je puisse subir un tel sectarisme.* »

### Stanislas retrouve sa subvention

La Ville de Paris va rétablir sa subvention annuelle de 1,3 million d'euros au collège Stanislas. Elle avait été suspendue provisoirement en janvier 2024 suite à un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Une campagne de la presse de gauche dénonçait notamment l'obligation de la catéchèse (rendue facultative depuis), la mention des convictions religieuses des familles dans le dossier d'inscription (supprimée depuis) ou la possibilité pour les familles de choisir entre classes mixtes et non-mixtes (conservée). Le Conseil de Paris, prenant acte des modifications intervenues, a décidé de reprendre les versements – malgré la vive opposition des élus communistes – tout en annonçant un contrôle à venir d'ici un an,

### Augmentation des actes antichrétiens en Europe

Dans son *Rapport sur l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens en Europe 2024*, l'Observatoire sur l'intolérance et la discrimination envers les chrétiens en Europe (OIDAC Europe, [intoleranceagainstchristians.eu](http://intoleranceagainstchristians.eu)) a identifié 2444 crimes de haine antichrétiens (principalement des actes de vandalisme et de profanation) qui ont été documentés par la police et la société civile dans 35 pays européens en 2023, dont 232 attaques personnelles contre des chrétiens, telles que le harcèlement, les menaces et la violence physique. Selon l'OIDAC Europe, les pays particulièrement préoccupants sont la France, avec près de 1000 actes (notamment des incendies d'églises), le Royaume-Uni et l'Allemagne. Leurs auteurs sont principalement des islamistes radicaux, secondairement des personnes antireligieuses ou appartenant à la gauche radicale. Outre les attaques violentes, le rapport a également constaté « *des discriminations à l'encontre des chrétiens sur le lieu de travail et dans la vie publique dans certains pays européens, ce qui a conduit à une autocensure croissante parmi les chrétiens en Europe. L'année écoulée a également été marquée par un certain nombre de restrictions à la liberté religieuse de la part des gouvernements européens...* »

### Écoles indépendantes

La Fondation pour l'école vient de refondre son annuaire des écoles entièrement libres, pratiquant toute sorte de pédagogies, aconfessionnelles à 73 %, catholiques à 16 % : [www.ecoles-libres.fr](http://www.ecoles-libres.fr)  
On y trouve aussi des statistiques précises. Les écoles libres hors contrat, quasi inexistantes il y a 30 ans, représentent aujourd'hui 4,4 % des écoles françaises, avec une pointe à 7 % dans l'enseignement secondaire, ce qui correspond à 2574 écoles scolarisant environ 130 000 élèves.

### Suspension suspendue

Le tribunal administratif de Pau a suspendu la suspension prise par la rectrice de Bordeaux contre Christian Espeso, directeur de l'Immaculée Conception à Pau, sous prétexte d'atteintes à la laïcité. Pour le juge des référés, si les éléments avancés ne justifiaient pas une mise à l'écart immédiate, la procédure n'est pas terminée pour autant.

### Postlibéralisme

Le mensuel *La Nef* ([lanef.net](http://lanef.net)) consacre dans son numéro de décembre un intéressant dossier sur le développement du *postlibéralisme* catholique américain. Ce courant intellectuel dynamique gagne des positions, prenant acte de la faillite de la modernité. Il est à noter que nombre de ses figures marquantes sont des convertis récents.



### Magazine jeunesse

Le parc du Puy du Fou va lancer son nouveau magazine jeunesse : *Le Panache*. Ce mensuel destiné aux enfants de 8 à 13 ans racontera des récits inspirés de la grande histoire, avec pour ambition de donner à ses jeunes lecteurs le goût des splendeurs du patrimoine français. Le premier numéro paraîtra en avril ([puydufoueditions.com](http://puydufoueditions.com)).





Christine Boutin

Lettre ouverte à qui veut s'engager en politique pour servir la France et les Français

Téqui, 288 p., 22 €

Christine Boutin, aujourd'hui âgée de 80 ans, a été une rare femme politique catholique française à rechercher une cohérence entre sa foi et ses nombreux engagements : conseiller municipal, maire, conseiller général, député de 1986 à 2009, ministre du Logement de 2007 à 2009, elle a été la fondatrice de l'Alliance pour les droits de la vie (devenue Alliance VITA) et du Forum des républicains sociaux (devenu Via/La voix du peuple), candidate à l'élection présidentielle de 2002, défenseur infatigable de la vie et de la famille (et Consultant du Conseil pontifical pour la famille). Elle s'est retirée de la vie politique en 2017 et obtenu une licence de théologie à l'Institut catholique de Paris. Dans son dernier livre, elle répond aux questions de l'historienne Marie-Joëlle Guillaume moins pour témoigner de son expérience pourtant riche que pour expliquer sa vision de la France, exposer les chantiers de la reconstruction possible de son pays et, plus profondément, esquisser les fondements et secrets de l'art politique. Elle conclut avec des belles pages inspirées de l'œuvre du théologien américain William Cavanaugh.



## HISTORIQUE

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (Acat) a été créée en septembre 1974 à l'initiative de catholiques et protestants, la plupart membres d'Amnesty International. Elle est à l'origine une association sœur de cette organisation dont elle utilise les moyens, la pédagogie et même les campagnes. La croissance est relativement rapide : elle compte 5500 membres quatre ans après son lancement et commence à essaimer à l'étranger. En février 1987, une Fédération Internationale (FiAcat) est constituée ; elle regroupe une trentaine d'associations nationales. En 1982, la lutte pour l'abolition de la peine de mort est rajoutée aux statuts. En 1992, l'Acat est reconnue d'utilité publique. Ces dernières années, la tendance est à l'érosion du nombre d'adhérents, qui a diminué de moitié en dix ans. Les 7 et 8 décembre, elle a fêté son cinquantième anniversaire, salué dans une déclaration du Conseil d'Églises Chrétiennes en France.

## OBJET

Lutter par la prière et l'action contre les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la torture, les exécutions capitales judiciaires ou extra-judiciaires, les disparitions, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

## ACTIVITÉS

L'Acat revendique un réseau actif de 4700 membres, 20 800 donateurs (contre 8500 membres et 29 000 donateurs en 2017) et 23 salariés. Au niveau local, les membres peuvent rejoindre l'un des 222 groupes locaux ou agir individuellement. Son président est Yves Rolland.

- Veiller grâce à un réseau d'informateurs et celui de cent ONG dans le monde entier, enquêter, dénoncer et témoigner des atteintes aux droits de l'homme. Chaque année, l'Acat intervient dans une trentaine de pays.
- Informer et sensibiliser par des rapports, des reportages, des missions.
- Interpeller et faire pression sur les autorités par des pétitions, courriers, actions de plaidoyer.
- Agir en justice en se constituant partie civile devant les juridictions pénales pour assister des victimes.
- Faire valoir le droit international pour lutter contre l'impunité, faire juger les bourreaux.
- Accompagner les victimes et leurs familles sur le plan juridique et sur le plan humain par la parole, l'écriture et la prière.

## MÉDIAS

*Humains*, trimestriel chrétien des droits de l'homme. Newsletter mensuelle. Site web : [acatfrance.fr](http://acatfrance.fr)

## CONTACT

7 rue Georges Lardenois 75019 Paris ☎ 01 40 40 42 43  
[acat@acatfrance.fr](mailto:acat@acatfrance.fr)



[contact@chretiensdanslacite.com](mailto:contact@chretiensdanslacite.com)  
[www.chretiensdanslacite.com](http://www.chretiensdanslacite.com)

Paraît toutes les trois semaines  
Directeur de la rédaction : D. Sureau.  
Communication et Cité, SAS au capital de 22 000 €  
409 134 103 RCS Créteil APE 221C SIRET 409 134 103 00020  
Directeur de la publication : S. Chaniot  
Dépôt légal à parution. ISSN 1253-158